LA POSTE CENTRALE DE BRUXELLES EN 1907

Par Dr. Roger BAURAIN

Cet article est basé sur ceux écrits par Paul VAN DEN BERG et publiés en 1908 dans le périodique « LE PATRIOTE ILLUSTRE » des 23 février et 1er mars 1908. Les illustrations sont pour la plupart, reprises de ces articles.

En 1907, l'Hôtel Central des Postes était situé à l'emplacement de l'ancien Hôtel des Monnaies, qui a donné son nom à la place et au théâtre du même nom. La façade du bâtiment ne manquait pas d'un certain cachet dans son style renaissance classique, bien que son extérieur avait cependant quelque chose de froid, de lourd et où la vie semblait absente.

L'intensité du mouvement intérieur, telle une ruche, ne se soupçonnait qu'à l'animation de la foule empressée entrant et sortant sans discontinuer.

Figure 1 : La Poste Centrale à Bruxelles en 1907.

Une fois franchies les portes centrales toujours battantes, on arrivait dans le vaste hall central, au plafond vitré, avec ses rangs de pupitres séparés par des cloisons de verre mat, encadrées et ornementées de cuivre poli et étincelant. Les abat-jour blancs des lampes électriques mettaient tout autour une succession de points clairs.

En décembre 1906, deux distributeurs automatiques de timbres et de cartes, mûs électriquement, venaient d'être installés au milieu du hall. Ils étaient actionnés par un mouvement d'horlogerie se déclenchant par l'introduction de pièces de monnaie. En cinq semaines, les deux distributeurs avaient livré au public plus de vingt-cinq mille timbres à dix centimes et plus de trente-cinq mille cartes à cinq centimes.

Cet article vise à rendre compte du mouvement, de la fièvre, de la vie intense qui régnait à l'intérieur du bâtiment, et pour cela nous allons suivre le cheminement d'une lettre depuis son dépôt dans une **borne-poste** jusqu'à sa distribution, en passant par toutes les opérations effectuées au Bureau Central de la Poste. Comme raconté dans les articles sus-mentionnés : « *la promptitude, la célérité, l'ordre des opérations bien diverses cependant sont tels que l'attention la plus éveillée ne peut que les noter sans s'en rendre compte immédiatement tant rapides elles se succèdent.* ».

Qu'elles transportent l'allégresse ou le deuil, les lettres vont suivre la même filière, le même chemin, côte à côte, gardant chacune leur secret, jusqu'au moment où elles arriveront aux mains du destinataire, lui apportant leurs rires ou leurs larmes.

La voici déposée dans la borne-poste et il n'est plus possible maintenant de l'arrêter.

Le facteur faisant **la levée** arrivait au bureau en même temps à peu près, que d'autres venant de différentes directions. Un triage avait déjà été accompli par l'expéditeur lui-même qui en versant sa correspondance dans la borne-poste l'avait divisée en « lettres » et « imprimés ».

Le contenu du portefeuille du facteur était étalé sur une table. Une première opération se faisait immédiatement. Les enveloppes qui ne portaient pas de timbre d'affranchissement à l'angle supérieur droit et celles de petit format étaient retirées.

Les enveloppes affranchies au coin supérieur droit et les cartes postales passaient alors à la machine à oblitérer qu'actionnait l'électricité.

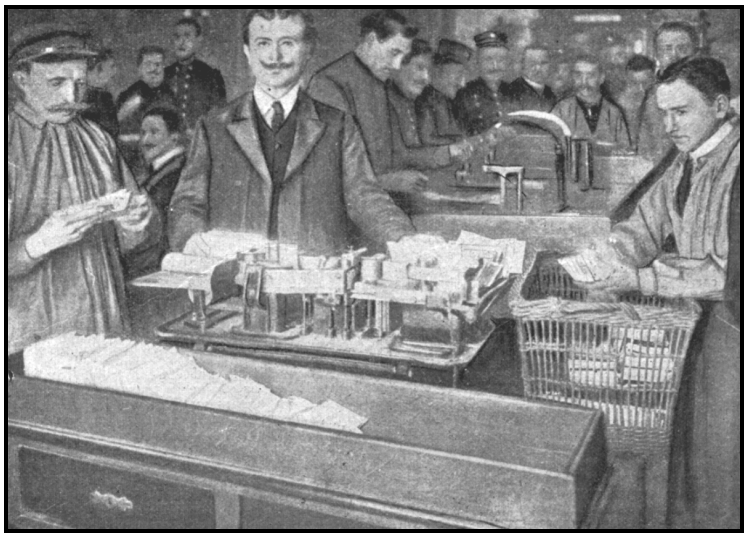

Figure 2 : L'oblitération électrique

Les lettres placées en paquets d'un côté, étaient happées une à une, filant comme des flèches, sur un cachet imprimant au recto de l'enveloppe, la date et l'heure de leur départ en même temps qu'un rouleau annulait le timbre en le rayant de ces petites lignes qui ondulaient et donnaient l'idée de fils télégraphiques vus d'un compartiment de train exprès.

Le mouvement était tel, le défilé si vertigineux qu'on ne distinguait pas les lettres, on ne voyait qu'une ligne, un trait, un éclair. Elles allaient alors se placer délicatement et avec méthode, dans une corbeille de l'autre côté.

Ce même appareil indiquera tantôt par un cachet au verso de l'enveloppe, mais au recto des cartes postales, la date et l'heure d'arrivée des correspondances de province ou de l'étranger en destination de BRUXELLES.

Cette machine d'origine américaine, qui ne tenait pas de place, apparaissait comme une machine à coudre, et la Compagnie, propriétaire du brevet, ne consentait pas à la vendre. Elle la louait au prix annuel de deux mille francs (± 10.200 € actuels).

Elle oblitérait cinquante à soixante mille enveloppes à l'heure et en moins d'un an était arrivée au chiffre colossal de cinquante millions deux cent mille oblitérations. La netteté de l'empreinte était, comme chacun peut en juger aujourd'hui, absolument remarquable.

Les lettres qui n'étaient pas timbrées à droite, où ne l'étaient pas au sommet, et celles de petit format, étaient oblitérées à la main et l'employé le plus adroit ne pouvait dépasser sept à huit mille oblitérations à l'heure (soit 2 oblitérations à la seconde ! ! !).

Figure 3 : l'oblitération à la main

Les lettres pesant plus de quinze grammes et affranchies que d'un timbre de dix centimes passaient à la table d'un employé dont la charge était de coller sur l'enveloppe un timbre particulier indiquant en chiffre le montant de la taxe supplémentaire qui devra être acquittée par le destinataire. Cette taxe était du double de la valeur manquante.

En un jour, au Bureau Central de BRUXELLES, on en taxa pour six cent francs, soit trois mille lettres en défaut.

Triage

Les timbres étant oblitérés, le cachet de départ étant apposé, il s'agissait maintenant « d' aiguiller » les lettres sur leur destination.

Içi intervenait un premier grand tri, qualifié de **tri préparatoire** et amenant une division en trois catégories :

- La correspondance pour la ville et l'agglomération,
- La correspondance pour la province et l'étranger et
- Les lettres chargées.

Figure 4 : le tri préparatoire

Le tri préparatoire terminé, on passait aux **tris définitifs** ; le tri par services de facteurs ; des lettres à l'adresse de BRUXELLES et le tri par bureaux de destination des correspondances pour « hors ville ».

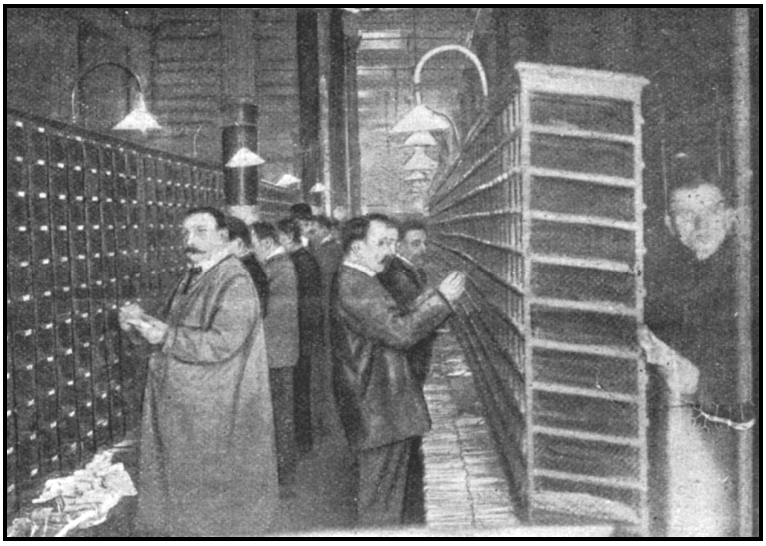

Figure 5 : le tri définitif

<u>Les lettres et cartes postales déposées à BRUXELLES pour BRUXELLES</u>

Les trieurs étaient debout devant de grands casiers en treille de fils de fer, à nombreux compartiments portant un numéro correspondant aux différentes zones desservies par les facteurs. D'un coup d'oeil jeté sur l'adresse, ils lançaient la lettre dans un des compartiments numérotés.

Ils devaient donc sur l'indication de la rue et parfois même du numéro des maisons, car des rues appartenaient à des services de facteurs différents, jeter au chiffre qui figurait le facteur distributeur, la correspondance qui concernait sa tournée.

« Il est difficile d'imaginer l'intelligence, la tension d'esprit que doit déployer le trieur, l'ingratitude de son travail et la fatigue qu'il doit ressentir après un certain temps de cette gymnastique intellectuelle et manuelle à la fois et jamais assis. »

Les trieurs classaient plus de trente lettres à la minute devant une centaine de cases. Leurs mains étaient toujours en mouvement et l'œil suivait chaque geste jusqu'à ce que l'enveloppe ou la carte postale ait disparu à son numéro de distribution.

La manipulation des cartes postales de fantaisie, incrustées de mica, de poussières d'or et d'argent posait problème. En effet, leurs enluminures étaient faites avec des produits toxiques qui s'attachaient aux doigts et dont les vapeurs qui s'en dégageaient par le frottement indisposaient les employés certains jours, comme lors des fêtes de fin d'année, ou plus de six cent mille étaient passées en trois ou quatre jours, à la Poste Centrale de BRUXELLES.

Ensuite le facteur se présentait derrière son casier et ouvrant le fond du compartiment portant son numéro en retirait la correspondance, tandis que le trieur sans s'interrompre, sans être distrait, continuait sa répartition.

Le facteur se rendait alors dans la salle où tous se réunissaient avant le signal du départ et classait avec ses collègues de la même zone, les correspondances suivant l'itinéraire qu'il devait parcourir. Il posait les jalons de sa tournée.

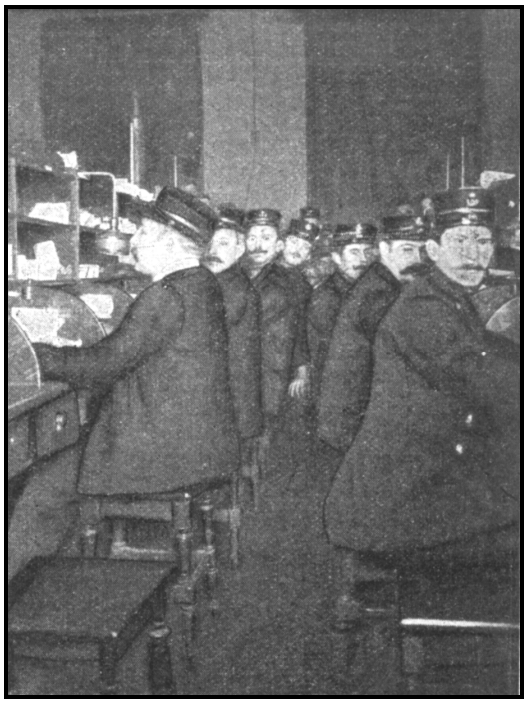

Figure 6 : la table des facteurs

Pendant cette opération une autre avait lieu. Des lettres avaient été rapportées par différents facteurs, qui n'avaient pu être distribuées pour cause de changement d'adresse du destinataire.

Un trieur donnait à haute voix lecture de l'inscription de l'enveloppe et les facteurs tout en continuant leur besogne, avaient l'oreille aux aguets. Si un nom évoquait quelque chose à l'un deux, il lançait au trieur son numéro et la lettre lui était immédiatement passée. Dans ce bureau de facteur opérait aussi le déchiffreur d'adresses, dont la perspicacité devait venir à bout des mentions fantaisistes, incomplètes ou naïves concernant le nom et la résidence du destinataire.

Dix minutes avant le départ, le signal de celui-ci était donné. Les facteurs-distributeurs disposaient la correspondance dans leur portefeuille qui souvent avait une charge de dix-huit à vingt kilos.

Les facteurs sortaient ensemble puis se dispersaient.

A la première distribution du matin et à celle du soir, quelques-uns d'entre eux s'installaient dans un grand omnibus à impériale à destination de la place communale à IXELLES.

Fin 1906, il n'y avait pas bien longtemps, trois autres omnibus stationnaient devant l'aile droite des bâtiments de la place de la Monnaie et transportaient chaussée de Vleurgat, au Rond-Point de la rue de la Loi et place Madou, les facteurs qui desservaient ces quartiers.

Le facteur était donc en tournée, il allait de porte en porte. Il connaissait toutes les maisons et leurs occupants ainsi que les recommandations spéciales : à telle maison il fallait sonner deux fois, à telle adresse il devait donner le courrier au voisin, à telle adresse il devait glisser la courrier sous la porte, ….

Mais la patience et l'endurance du facteur étaient à toute épreuve et il savait mieux que personne que son métier était dur.

Les lettres et cartes postales déposées à Bruxelles pour la province et l 'étranger

Le tri définitif se faisait cette fois en deux opérations.

Des premières cases, de grandes dimensions, correspondaient aux grandes lignes principales de trains que devaient commencer par prendre les lettres. Celles-ci s'arrêteront alors en route, pour être dirigées vers leur destination par les voies secondaires rattachées à la ligne principale et ensuite s'il y a lieu, par les moyens de transport rattachés à cette ligne secondaire : malle-poste, vicinaux, ….

Des premiers trieurs debout devant ces grandes cases dépouillaient les paniers de lettres qui leur étaient amenés et suivant l'adresse les glissaient dans le compartiment de la ligne principale de train par laquelle elles devaient débuter. Ce classement qui divisait le pays en autant de rayons, simplifiait déjà énormément la besogne restant à faire.

Le trieur n'hésitait pas un instant. Sa connaissance approfondie de toutes les localités du pays, moindres hameaux de Flandre et de Wallonie, des bureaux qui les desservaient, des voies les plus rapides pour y arriver, lui faisait jeter immédiatement la lettre dans la case qui lui revenait.

Ce tri préalable opéré, de seconds trieurs retiraient les correspondances des compartiments des grandes lignes et en faisaient un tri définitif en les envoyant vers des cases plus petites par gares desservantes. Des garçons de bureau vidaient alors ces dernières cases et enliassaient les plis par bureaux de poste. Tout est prêt pour l'expédition.

Les liasses étaient glissées dans des sacs, appelés « dépêches postales », lesquels étaient cachetés et portaient une fiche indiquant le nom du bureau destinataire, et étaient ensuite transportées dans de petits camions jaunes – Service des Postes – vers la gare du Midi ou la gare de Nord.

Pour l'étranger, les préposés trieurs devaient connaître la géographie étrangère de façon complète et approfondie sur le bout des doigts. Ils devaient connaître non seulement les noms des localités les moins connues d'Europe, mais aussi le bureau postal le plus rapproché situé sur une grande ligne de chemin de fer.

Le champ d'action du trieur de correspondance pour les pays d'outre-mer était encore plus vaste, il devait toujours avoir à l'esprit les lignes de navires pour toutes les parties du monde, les jours et heures de départ des bateaux, les voies les plus rapides pour arriver au port d'embarquement, etc… De plus il lui fallait souvent déchiffrer les adresses rédigées en langue étrangères.

Service des imprimés

L'oblitération des imprimés, qui étaient de toutes dimensions, se faisait à la main

Le tri, basé sur les mêmes principes que celui des lettres, nécessitait des cases beaucoup plus spacieuses, les casiers-sacs. On utilisait deux rangs de sacs suspendus à des tringles de fer et largement ouverts. Leur proportion était telle qu'ils pouvaient renfermer tous les imprimés destinés à un bureau central d'une grande ville dont dépendaient les localités destinataires.

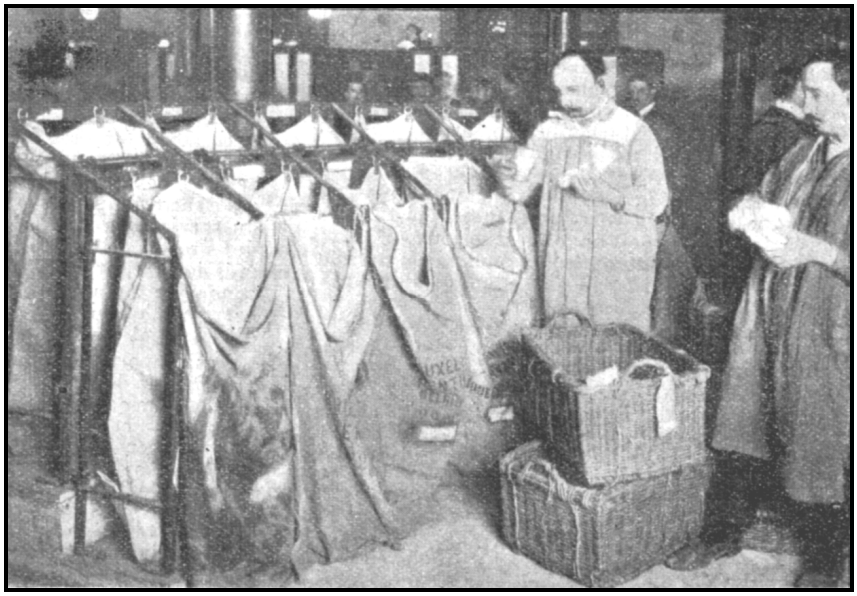

Figure 7 : les casiers-sacs pour le tri des imprimés.

Service des cartes de visite

Ces cartes de visite étaient utilisées principalement au Nouvel-An pour le souhait des vœux de fin d'année. En 1907, la Poste avait manipulé plus de 9 millions de cartes de visites affranchies à 5 centimes.

La Poste Centrale de BRUXELLES avait expédié plus de 1 million deux cent mille cartes de visite et elle en avait distribué dans l'agglomération bruxelloise plus de 1 million et demi, ceci en quelques jours. Un local spécial était temporairement affecté au service des cartes de visite.

En fin d'année il était donc fait appel à l'armée pour pouvoir répondre à ce coup de feu.

En plus des 140 agents et employés et facteurs chargés du service des expéditions, il était prévu 450 unités de renfort, dont 190 militaires.

Ces soldats de toutes armes, choisis parmi les plus intelligents, les plus instruits, les plus débrouillards, appartenaient en majorité au régiment des carabiniers et étaient affectés soit au ramassage du courrier (principalement les cartes de visite) dans les bornes-poste et à la séparation des correspondances recueillies en courrier destiné à la capitale et à la province.

Les militaires travaillaient par séries de cinq heures consécutives, étaient nourris et recevaient comme salaire un franc par jour (correspondant à 4,4 € actuels par jour).

Les cartes de visite étaient triées selon les mêmes principes que la correspondance, mais les casiers en bois, utilisés étaient plus petits. Ces casiers appelés **casiers-bijoux** étaient ensuite remisés dans les caves jusqu'à l'année suivante.

Mandat-poste

Au début les envois de fond se faisaient, par la Poste, au moyen de « groupes », sacs d'argent, cachetés. En 1850, l'idée vint de créer un imprimé, le mandat-poste, sur lequel on portait la déclaration de la somme versée et que le destinataire devait produire pour pouvoir toucher au bureau de poste de sa localité le montant du versement effectué.

En 1907, 1 million 930 mille 824 mandats-poste ont été délivrés pour l'intérieur du pays pour une somme de 249 millions 774 mille 159 francs. Le nombre de bons de poste émis est de 1 million 725 mille 693 pour 14 millions 686 mille 506 francs.

A la Poste Centrale de BRUXELLES, le mouvement de fonds pour les mandats et bons-postaux s'est élevé à plus de 22 millions de francs.

Service des effets de commerce

Le service des effets de commerce et de confection des protêts, par les agents de poste, a été crée en 1876.

Le nombre d' effets de commerce déposés en 1876 était d'environ 300 mille et représentait une somme de 75 millions 412 mille francs. En 1907, c'est près de 3 millions et demi d'effets qui ont été déposés, représentant un montant de plus de 910 millions de francs et environ le vingtième a été traité par la Poste Centrale de BRUXELLES.

Vente de timbres-poste

A la Poste Centrale de BRUXELLES, le 31 décembre 1907 et le 1er janvier 1908, il a été vendu :

- 151.018 timbres-poste à 1 centime
- 17.675 2 centimes
- 132.050 5 centimes
- 63.790 10 centimes

La Poste Centrale de BRUXELLES comptait en 1907 presque uniquement du personnel masculin :

- 221 fonctionnaires et employés,
- 523 facteurs,
- 101 facteurs-trieurs,
- 7 chefs-facteurs et
- 2 premiers chefs-facteurs.
- 360 facteurs surnuméraires,
- 1 classeur,
- 8 boutefeux (allumeurs de réverbères) et
- 6 écureuses (techniciennes de surface).

Bruxelles comptait 26 bureaux de poste et 52 agences. La capitale possédait 102 boîtes aux lettres, non comprises les boites établies aux bureaux secondaires.

Il y avait à Bruxelles dix à quatorze levées par jour, et quotidiennement il y avait neuf distributions des correspondances. *Ah, la belle époque (sans Prior ni Géoroute) ! ! !*